



PARCOURS PERSONNALISÉ

La pratique collective au centre du projet de l'élève
Parcours non diplômant jeune/adulte
accessible dès 11 ans ou Fin cycle 1 obtenue

CONTENU

Pratique collective : 1 séance par semaine

+

Instrument : 1 cours individuel

+

Possibilité d'accès à un cours de Formation
Musicale : 1 cours par semaine



Le parcours non diplômant

Seul c'est bien, mais à plusieurs, c'est mieux !

Le parcours non diplômant permet de réaliser un parcours d'apprentissage très complet tourné vers le plaisir du musicien amateur et le partage au sein d'un groupe sans passage d'examens.

DÉTAILS DU PARCOURS

1 pratique collective par semaine

30' de cours individuel par semaine

Possibilité d'accès à 1 cours de formation musicale par semaine

Pas de passage d'examen